

III. ORGANISMES SPÉCIALISÉS

ORGANISMES SPÉCIALISÉS

Selon le chapitre XVIII de la Charte, les Organismes spécialisés sont des institutions intergouvernementales qui ont été créées en vertu d'accords multilatéraux et sont dotées d'attributions déterminées dans des domaines techniques présentant un intérêt commun pour les États Américains. Ils jouissent d'une large autonomie technique, dans le cadre des recommandations de l'Assemblée générale et des Conseils

- l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS);
- l'Institut interaméricain de l'enfance et de l'adolescence (IIN);
- la Commission interaméricaine des femmes (CIM);
- l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGH);
- l'Institut interaméricain des affaires indigènes (IPI);
- l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA).

Organisation Panaméricaine de la Santé

L'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), créée par la Deuxième Conférence internationale américaine en 1902, est l'organisme régional spécialisé en matière de santé du Système interaméricain et le Bureau régional, pour les Amériques, de l'Organisation mondiale de la santé (AMOR/OMS). Elle a pour mission de diriger les initiatives de collaboration stratégique entre ses États membres et ses autres partenaires afin de promouvoir la justice sociale dans le domaine de la santé, lutter contre la maladie, et améliorer la qualité et la durée de la vie des peuples des Amériques.

Réduire les inégalités en matière de santé

La recherche de l'égalité en matière de santé est l'un des objectifs fondamentaux qui oriente les activités de l'OPS. Afin de progresser vers cet objectif, elle a mis en œuvre les initiatives suivantes:

La Commission caribéenne de la santé et du développement a présenté un rapport sur l'état de la santé dans la Caraïbe et les solutions qui peuvent y être apportées.

En Argentine, elle a réalisé, en 2005, l'Enquête sur les facteurs de risque de maladies chroniques non transmissibles, qui avait pour but d'analyser les inégalités par groupes de population. Ses résultats permettront de quantifier les différences qui existent en matière de santé chez les groupes vulnérables et de concentrer les actions directes du secteur santé sur ces groupes.

Dans le domaine de la surveillance épidémiologique, l'OPS continue d'assurer un suivi hebdomadaire des progrès réalisés par les pays de la région en matière d'éradication de la poliomyélite et d'élimination de la rougeole et de la rubéole.

Au Chili, la coordination mise en place avec le gouvernement et la société civile a permis de concentrer le programme social sur les facteurs déterminants de la santé. En outre, l'OPS a poursuivi ses efforts afin que la santé publique occupe une place de choix dans l'agenda politique régional, notamment en appuyant les réunions sous-régionales des ministères de la santé.

L'adoption du Règlement sanitaire international, en 2005, a constitué un fait historique important qui va poser des défis et offrir des possibilités à l'OPS et à ses États membres. L'Organisation continue d'être attentive à la situation d'alerte face à l'influenza aviaire et à la pandémie de grippe, et parallèlement les réseaux de laboratoires, la surveillance épidémiologique et les interventions en cas de flambées ont été incorporés aux travaux relatifs au Règlement.

La campagne de santé publique destinée à prévenir l'obésité dans la région «Amérique, mange sainement et bouge» a été présentée, avec la collaboration d'UNIVISION, dans le cadre de la Stratégie mondiale sur le régime alimentaire, l'activité physique et la santé.

La Bibliothèque virtuelle de la santé (BVS), adoptée par tous les pays membres de l'OPS, a permis de mettre les informations produites dans les pays sur les questions relatives à la santé à la disposition de tous les intéressés.

Toucher les groupes défavorisés

L'OPS a été extrêmement active dans les thèmes comme l'extension de la couverture sociale à la population maternelle et néonatale, le renforcement des soins primaires et l'amélioration de l'accès aux services de santé, la santé de l'enfant et de l'adolescent, la prévention de la violence juvénile, le renforcement de la parité hommes-femmes, la santé des personnes âgées et la protection des personnes handicapées.

À titre de contribution à la lutte contre le VIH/SIDA, l'OPS a mis en marche plusieurs initiatives. Le but de l'initiative «3 x 5» dans les Amériques, qui était de parvenir à ce que 600.000 personnes puissent bénéficier d'un traitement à la fin de 2005 a été atteint largement, puisque, actuellement, près de 680.000 personnes reçoivent un traitement antirétroviral. L'OPS a présenté de nouvelles propositions à des donateurs afin d'obtenir des fonds additionnels, notamment au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et elle a lancé le Plan régional du secteur santé en matière de VIH pour 2006-2015.

Lors de la Deuxième réunion extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA (UNGASS), en 2006, les États membres ont adopté une nouvelle déclaration politique à propos du VIH. À cette réunion, l'OPS a affirmé que les initiatives et les engagements destinés à lutter contre l'épidémie doivent être ciblés sur l'équité et la parité et adopter une approche égalitaire afin de diminuer la stigmatisation et la discrimination existantes.

En ce qui concerne les soins de santé pour les peuples autochtones, l'OPS a organisé le Premier Forum national sur la santé des peuples autochtones au Costa Rica. 250 délégués des communautés autochtones de plusieurs pays de la région y ont assisté.

Pour ce qui est des activités réalisées dans les communautés situées dans des zones à haut risque, il convient de mentionner les activités réalisées par les Gouvernements équatorien et colombien, qui se sont engagés à élaborer un Plan binational de développement de la zone d'intégration frontalière, qui comprend des projets de surveillance et de prévention d'événements intéressant la santé publique et le renforcement de la surveillance de la qualité de l'eau dans les systèmes du cordon frontalier. Le programme « Une frontière saine en 2010 », mis en œuvre à la frontière entre le Mexique et les États-Unis, continue ses activités, lesquelles ont pour but d'améliorer la couverture des vaccinations chez les enfants de moins de quatre ans.

En ce qui concerne les communautés fortement touchées par des maladies infectieuses, il faut mentionner en particulier le Programme régional de lutte contre le paludisme qui a élaboré un plan stratégique 2006-2010 pour le contrôle du paludisme et le Plan stratégique régional de contrôle de la tuberculose 2006-2015, qui a pour objectif « une région sans tuberculose ».

Développement institutionnel

Des progrès ont été accomplis vers la réalisation des différents objectifs du Plan stratégique pour 2003-2007. À cet effet, plusieurs équipes de travail ont analysé l'Organisation sous différents angles.

Le Groupe de travail sur l'OPS au vingt-et-unième siècle a analysé le rôle de l'Organisation afin de la positionner face aux défis stratégiques en matière de santé publique dans les Amériques. Pour sa part, le Corps commun d'inspection des Nations Unies a examiné l'application de la gestion axée sur les résultats. L'objectif commun a été de renforcer le travail de l'Organisation en tant qu'instrument du développement national dans le domaine de la santé, en améliorant l'appui qu'elle apporte aux pays. Le Comité exécutif a créé le Groupe de travail sur la rationalisation des mécanismes de gouvernance qui a contribué à améliorer le processus de sélection du directeur du Bureau sanitaire panaméricain et les procédures des organes de direction.

Partenariats

L'OPS a mené de multiples actions afin d'améliorer la coordination de ses activités avec celles d'autres organismes du système des Nations Unies et interaméricain. Ainsi, elle a mis en œuvre notamment un partenariat stratégique entre les secteurs de la santé, de l'éducation, du travail et de l'environnement qui établit une relation étroite entre: a) la couverture sociale et les environnements salutaires; b) les mandats émanés des Sommets des Amériques et les objectifs du Millénaire; et c) l'ensemble des activités de coordination liées à la pandémie d'influenza et à la grippe aviaire.

L'OPS collabore étroitement avec l'OEA afin de relier les priorités en matière de santé au programme politique du Continent américain. Elle est membre du Groupe de travail mixte sur les Sommets et du Groupe de travail sur la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC). Elle a également participé à des réunions interaméricaines des ministres de différents secteurs, notamment la Conférence des ministres du travail, à Mexico, et la Réunion interaméricaine des ministres de l'éducation, à Trinité-et-Tobago.

Parmi les autres initiatives conjointes, on peut citer les activités qu'elle a réalisées de concert avec la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) afin de promouvoir et de protéger le droit de bénéficier des normes les plus élevées en matière de santé physique et mentale; avec la Commission interaméricaine des femmes (CIM); avec la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD); avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) afin de prévenir la grippe aviaire; avec la Coalition interaméricaine pour la prévention de la violence (IACPV); et avec la Banque interaméricaine de développement (BID) avec laquelle elle a élaboré des rapports sur les préparatifs des pays en prévision de la grippe aviaire et ses possibles répercussions sur la santé et sur l'économie de la région.

Dans le cadre de la Commission interaméricaine pour la réduction des catastrophes naturelles, l'OPS a apporté son soutien au Conseil permanent de l'OEA et au Conseil interaméricain pour le développement intégré pour l'élaboration des ordres du jour des réunions. Elle a informé les

membres de la Commission des perspectives régionales concernant les préparatifs et les interventions en cas de catastrophes et distribué des matériels techniques fondamentaux.

Les pays des Amériques élaborent actuellement le programme de santé des Amériques. Le Groupe de travail chargé de cette tâche est formé des pays suivants: Antigua-et-Barbuda, Argentine, Canada, Cuba, Chili, États-Unis et Panama, et présidé par ce dernier pays. Il a défini huit domaines d'intervention: renforcer l'autorité sanitaire nationale; étudier les facteurs déterminants de la santé; tirer profit des savoirs, de la science et de la technologie; renforcer la solidarité et la sécurité sanitaire; réduire les inégalités entre les pays et à l'intérieur d'un pays en matière de santé; diminuer les risques et la charge des maladies; augmenter la couverture sociale et l'accès aux services de santé de qualité; renforcer la gestion et le perfectionnement des personnels de santé. Ce programme sera lancé à la mi-2007, lors d'une réunion continentale.

Institut Interaméricain de l'enfance et de l'adolescence

L'Institut est un organisme spécialisé qui contribue à coordonner les politiques publiques en faveur de l'enfance dans les Amériques, à promouvoir les relations de l'État avec la société civile et le développement d'une conscience critique face aux problèmes qui touchent les enfants et les adolescents dans la région.

Le Secrétariat de l'Institut interaméricain de l'enfance et de l'adolescence (IIN), organisme spécialisé de l'OEA, a été dirigé par M. Piero Solari Zerpa jusqu'à la fin du mois d'août 2006. L'Ambassadeur John Biehl del Río, Directeur du bureau hors siège de l'OEA en Uruguay a été désigné Directeur général par intérim de l'IIN par le Secrétaire général de l'OEA.

Les principales activités de l'IIN pendant la période couverte par ce rapport ont été essentiellement la promotion de la gouvernance et de la démocratie dans le cadre de son Plan stratégique pour 2005-2008. Dans ce cadre, il a renforcé ses relations avec l'OEA et avec d'autres organismes, en particulier ceux qui s'occupent de coordonner les interventions en faveur de l'enfance des organisations de la société civile et des gouvernements des États membres, ainsi qu'avec diverses entités régionales et internationales. Il a également réalisé un plus grand nombre d'activités communes avec l'OEA et avec ces organismes.

La politique visant à établir des liens institutionnels et à réaliser des activités communes a abouti aux partenariats et aux actions concrètes ci-après:

- Accord général de coopération entre la Conférence de La Haye de droit international privé et l'IIN, qui établit des actions précises pour la mise en application du Programme interaméricain de coopération visant à empêcher les cas de rapt international de mineurs par l'un de leurs parents et à y remédier (AG/RES. 2028/XXXIV-O/04). Cet accord a permis l'organisation de la Réunion interaméricaine d'experts sur le rapt international de mineurs, qui s'est tenue à La Haye, le 10 novembre, dont les résultats incluent l'élaboration d'une loi type, la proposition de règlement amiable des différends, la création d'un réseau d'information et de formation sur cette question et l'établissement de mécanismes de coordination entre les autorités centrales et les juges des pays de la région pour les affaires de rapt international d'enfants ou d'adolescents.
- Accord avec l'organisation suédoise *Save the Children* pour la réalisation des projets intitulés «Étude intégrale sur la législation et les politiques publiques de lutte contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales des enfants et des adolescents dans les Amériques» et «Plan stratégique de communication». En décembre 2006, un aperçu des résultats de l'Étude intégrale a été présenté à la Sixième réunion des services chargés des droits de la personne et des ministères des affaires étrangères du Mercosur - Groupe de travail sur les enfants du Mercosur.
- Accord avec le Conseil national d'assistance et de protection intégrale de l'enfance et de l'adolescence (CONAPINA) du Nicaragua. L'Institut, grâce à un don du Gouvernement coréen, a remis des ordinateurs à cet organisme, ainsi que la pochette pédagogique qu'il a mise au point afin de promouvoir les droits des enfants et des adolescents.

- Accord de coopération avec le Centre interaméricain sur la disparition, l'exploitation, la traite et le trafic (CIDETT) et avec l'organisation *Defensa de las Niñas y Niños Internacional* (DNI) pour la réalisation d'actions conjointes de promotion et de défense des droits de l'enfant.

Pendant la Quatre-vingt-unième réunion ordinaire de son Conseil directeur, tenue les 7 et 8 novembre, à Montevideo, Mme Sara Oviedo, de l'Équateur, a été élue par acclamation Présidente du Conseil directeur pour la période 2006-2008 et Mme Kirsys Fernández de Valenzuela, de la République dominicaine, a été élue Vice-présidente. Cette même réunion a approuvé par acclamation la liste des trois personnes proposées pour occuper le poste de Directeur général de l'IIN qui sera soumise à la considération du Secrétaire général de l'OEA. Il s'agit de Mme Sonia Eljach Polo (Colombie), de M. Justo Vinicio Solórzano León (Guatemala) et de Mme María de los Dolores Aguilar Marmolejo (Mexique).

Au cours de cette réunion, M. Enrique Iglesias, Secrétaire général ibéro-américain, a indiqué qu'il était désireux de canaliser, par le biais de l'IIN, les initiatives en faveur de l'enfance du Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB), ce qui éviterait le double emploi des ressources et concrétiserait l'indispensable coordination qui doit s'établir entre les organismes internationaux pour la réalisation des objectifs du Millénaire. En conséquence de quoi, le Conseil directeur de l'IIN a adopté une résolution demandant au Secrétaire général de l'OEA de négocier avec le SEGIB les fondements d'un partenariat interinstitutionnel qui permettrait la mise en œuvre des projets du SEGIB en faveur de l'enfance et de l'adolescence par l'IIN.

À cette même réunion, le Gouvernement dominicain a fait savoir qu'il voulait établir à Santo Domingo un siège sous-régional de l'IIN pour l'Amérique centrale et la Caraïbe. C'est pour cette raison que le Comité directeur a adopté la résolution CD/RES. 12(81-R/06) qui demande au Secrétaire général de l'OEA d'analyser cette proposition et d'examiner sa viabilité.

En exécution des mandats qui lui ont été confiés, l'IIN a continué de dispenser aux États membres des services et des produits dans les domaines de l'assistance technique, de la formation, de la recherche, de l'organisation de réunions, de la diffusion d'informations, de la formulation de projets, de l'élaboration de rapports et autres. Il convient de mentionner plus particulièrement les activités suivantes :

- L'élaboration des documents suivants: a) *Septième rapport au Secrétaire général de l'OEA sur l'exploitation sexuelle à des fins commerciales des enfants et des adolescents dans les Amériques*; b) *Migration: les enfants et leurs droits*, présenté à la Troisième conférence du Réseau latino-américain et caribéen de Childwatch International; c) *Promotion et renforcement de la famille en tant qu'axe du développement intégral: plans, programmes et politiques* et *Projet interaméricain de renforcement de la famille*, présentés à la Sixième réunion des premières dames de l'Amérique centrale, du Belize, du Panama et de la République dominicaine; d) *Migrations: de la solidarité à l'insensibilité - un débat reporté mais latent*, présenté à la Septième conférence ibéro-américaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de l'enfance et de l'adolescence sur les migrations et leurs effets sur les droits des enfants et des adolescents; e) *Dépenses publiques en faveur de l'enfance*, distribué à la Quatre-vingt-unième réunion ordinaire.

- Élaboration de deux nouvelles vidéos visant à promouvoir les droits des enfants et des adolescents. L'une traite de la protection de l'environnement: *Nous voulons de l'eau*, l'autre du travail des enfants: *«Près/loin»*.
- Création de deux nouveaux centres d'information du Réseau interaméricain d'information sur l'enfance et la famille (RIIN) au Mexique.
- Assistance technique dispensée au Système national pour le développement intégral de la famille (DIF) du Mexique pour la mise en place du Système national de suivi et de surveillance de la Convention relative aux droits de l'enfant.
- Présentation à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et négociation du projet intitulé «Renforcement de la gouvernance dans le Système interaméricain de promotion et de protection des droits humains des enfants et des adolescents». Suite à cette négociation, un accord de reformulation du projet d'un montant de EU\$ 1.500.000 a été conclu, en vue de sa mise en œuvre sur trois ans dans quatre pays de la région.
- Conclusion de la première étape de la mise au point du Système intégré de planification de l'IIN, outil essentiel pour l'optimisation de ses ressources et mise en application du Plan stratégique pour 2005-2008.
- Réunion interinstitutionnelle avec les organisations *Save the Children* (Suède) et *End Child Prostitution, Pornography and Trafficking of Children with Sexual Purpose* (ECPAT) au cours de laquelle ont été jeté les bases de l'étude de faisabilité en vue de la création d'un observatoire sur l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents (ESCNA). Cette étude a déjà commencé.
- Participation, en qualité d'organe consultatif, au Comité pour l'élimination du travail des enfants (CETI) et au Comité national pour l'élimination de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents à des fins commerciales ou non, qui élaborent actuellement les plans nationaux de l'Uruguay dans ces domaines.

Commission Interaméricaine des Femmes

Créée par la Sixième Conférence internationale américaine (La Havane, 1928), la Commission interaméricaine des femmes (CIM) est un organisme consultatif de l'OEA et la principale instance génératrice de politiques continentales pour la promotion des droits de la femme, la parité hommes-femmes et l'équité. Elle a pour objectif de favoriser l'intégration de la perspective de la parité aux projets, programmes et politiques de l'Organisation et d'encourager les gouvernements à formuler des politiques publiques et des programmes qui incorporent la perspective de la parité afin que les hommes et les femmes aient les mêmes possibilités dans tous les secteurs de la société.

Au cours de la période couverte par ce rapport, la CIM s'est efforcée de mettre en exécution les mandats émanés de la Trente-troisième Assemblée des déléguées, notamment le Programme biennal de travail pour 2004-2006, de la trente-sixième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA et des Sommets des Amériques. En sa qualité d'organisme spécialisé pour les droits humains de la femme, ses activités, programmes et orientations sont spécialement ciblés sur la mise en place de la parité hommes-femmes et de l'équité ainsi que sur le respect total des droits humains de la femme.

Droits humains de la femme - Élimination de la violence contre les femmes

- Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention de Belém do Pará (MESECVI)

En sa qualité de Secrétariat technique du MESECVI, le Secrétariat permanent de la CIM a continué d'appuyer la mise en marche du Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention de Belém do Pará (MESECVI). Pendant la période couverte par ce rapport, il a reçu les réponses des pays au questionnaire d'évaluation de la mise en œuvre de la Convention. Ces réponses ont envoyées aux expertes afin qu'elles rédigent leurs rapports préliminaires. Les 24 et 25 juillet 2006, s'est tenue, au siège de la CIM, la réunion du Comité d'expertes (CEVI) qui a décidé de demander des informations additionnelles aux pays.

- Différences entre les sexes en matière de VIH/SIDA

Le Comité directeur pour 2004-2006 a inclus cette question comme thème prioritaire de l'exercice biennal 2006-2008. Pour commencer à le traiter, elle a réalisé deux recherches sur la situation des femmes face au VIH/SIDA dans la région et organisé des réunions avec l'Organisation panaméricaine de la santé afin d'étudier la possibilité de mener des actions conjointes. Les résultats de ces recherches ont été distribués pendant le Dialogue des chefs de délégation de la Trente-troisième Assemblée des déléguées de la CIM, afin qu'ils servent de base à la discussion qui s'est penchée, comme unique point, sur la prévalence du VIH chez les femmes, laquelle est liée à la violence fondée sur le sexe et à certains aspects de la sécurité multidimensionnelle. La discussion a permis aux déléguées d'échanger des informations, d'approfondir la question et de

prendre connaissance des pratiques optimales présentées par les pays, qui sont publiées sur le site web de la CIM.

- Lutte contre le délit de la traite des personnes, spécialement la traite des femmes, des adolescents et des enfants

L'OEA a organisé, en mars 2006, une Réunion des autorités nationales en matière de traite des personnes, dans l'Île de Margarita (République bolivarienne du Venezuela). Elle avait pour but de lancer le processus d'élaboration d'un plan continental pour combattre ce fléau. La CIM a prêté un appui technique à la réunion. Suite à la décision du Secrétariat général de l'OEA, cette question sera coordonnée dans le contexte de la sécurité continentale par les ministres de la justice (REMJA). La CIM a pris l'engagement de continuer de collaborer avec l'Unité de lutte contre la traite afin que les actions dans ce domaine continuent à avoir une perspective de parité.

Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme et de l'équité ainsi que de la parité hommes-femmes (PIA)

- Projet de cours de formation sur la parité hommes-femmes, les conflits et la construction de la paix

Pour donner suite au projet de formation, qui a commencé en 2005 dans la Région andine, la CIM, en collaboration avec le Département de la prévention des crises et des missions spéciales et le Programme *Inclusive Security* du Fonds Hunt Alternatives, a réalisé le deuxième cours de formation sur la parité hommes-femmes, les conflits et la construction de la paix - Région centraméricaine, à Antigua (Guatemala). Ce cours a permis de former 30 hommes et femmes, représentants des gouvernements, de la société civile, du monde universitaire, du secteur judiciaire et des forces de sécurité du Guatemala, du Costa Rica, d'El Salvador, du Honduras et du Nicaragua, à l'intégration de la perspective de la parité dans les tâches de prévention et de règlement des conflits et de construction de la paix. Un des résultats du projet a été la création, entre les participants des deux régions, d'un réseau virtuel d'échanges d'informations et de pratiques optimales dans ce domaine. Le projet a été financé par le Fonds Hunt Alternatives et par le Gouvernement de la République populaire de Chine.

- Projet d'intégration de la perspective de la parité hommes-femmes au sein de l'OEA

Le Gouvernement canadien a proposé une aide financière à la CIM afin qu'elle puisse donner suite au Projet d'incorporation de la perspective de la parité hommes-femmes au sein de l'OEA. En 2006, la CIM a exécuté la deuxième étape du projet, qui a démarré en mars par une réunion extraordinaire d'information à l'intention des directeurs et des responsables d'unités. Les mois suivants, elle a mené quatre séances de formation à l'analyse comparative entre les sexes, dont chacune était adaptée aux besoins particuliers des différents secteurs. Par ailleurs, elle a mis au point un manuel sur l'intégration de la parité hommes-femmes à l'intention du personnel de l'OEA. Les ateliers sectoriels ont porté sur les thèmes suivants: «Intégration de la perspective de la

parité à la gestion axée sur les résultats», «Collecte de données dans la perspective de la parité», «Intégration de la perspective de la parité à la prévention des conflits», «Intégration de la perspective de la parité à la gestion des risques de catastrophes», «Intégration de la perspective de la parité à la formation des ressources humaines», «Intégration de la perspective de la parité à la réforme électorale», «Gouvernance et développement démocratique». Au total, 125 fonctionnaires ont ainsi été formés.

Assemblée des déléguées

La trente-troisième Assemblée des déléguées de la CIM s'est tenue à San Salvador (El Salvador), du 13 au 15 novembre 2006. Y ont assisté les déléguées de 31 États membres, des représentants d'organismes et d'entités du Système interaméricain et du Système des Nations Unies ainsi que d'organisations non gouvernementales. Cette Assemblée a élu les membres du Comité directeur pour la période 2006-2008 et adopté des résolutions sur la prévention et l'élimination de la violence contre la femme, sur la mise en œuvre du Mécanisme de suivi de la Convention de Belém do Pará, sur les stratégies de suivi du Quatrième Sommet des Amériques, sur la parité et la participation des femmes à la prise de décision et sur la mise en œuvre du Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme, de l'équité et de la parité hommes-femmes. Elle a également adopté le Programme de travail de la CIM pour l'exercice biennal 2006-2008. Comme il a été dit plus haut, le Dialogue entre les chefs de délégation a traité la question de la prévalence du VIH chez les femmes, laquelle est liée à la violence fondée sur le sexe et à certains aspects de la sécurité multidimensionnelle.

Autres activités

La CIM et le Département de l'information de l'OEA ont produit une vidéo de 30 minutes, en anglais et en espagnol, sur les femmes et le leadership politique - un siècle de lutte, qui sera distribuée dans toute la région.

Institut Panaméricain de Géographie et D'histoire

Créé par la Sixième Conférence internationale américaine (La Havane, 1928), l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGH) offre une coopération technique, la formation dans des centres de recherche, diffuse des publications et organise des réunions techniques dans les domaines de la cartographie, de la géographie, de l'histoire et de la géophysique.

Étant donné que la première étape de la réingénierie mise en œuvre par l'IPGH en 2004-2005 a pris fin, en 2006, la priorité de l'Institut a été l'exécution d'actions destinées à consolider l'IPGH en tant que l'entité du Système interaméricain qui appuie les États membres dans l'interprétation de leur territoire à partir de l'analyse géographique et historique et d'une vision véritablement continentale.

Interpréter la réalité continentale à partir d'une perspective conjointe de l'histoire et de la géographie, appuyer les États membres et leurs institutions dans leur processus de changement, répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de la communauté scientifique internationale et mettre au point des mécanismes de communication efficaces et opportuns entre les experts, tels sont les éléments qui orientent le programme de travail actuel de l'IPGH.

Dans ce contexte, en 2006, il a consacré principalement ses efforts à la modernisation des sections nationales de l'Institut et à l'amélioration de leur pertinence. Parallèlement, il s'est efforcé d'améliorer la qualité de ses activités scientifiques, de ses projets et de ses publications.

À cette fin et pour se doter de l'indispensable innovation et de la pertinence technique et scientifique qu'exige la nécessité de contribuer à une meilleure connaissance et un plus grand développement des peuples des Amériques, il a adopté des principes fondamentaux, parmi lesquels il convient de souligner ceux-ci :

- Accroître la participation régionale dans une perspective multidisciplinaire
- Appuyer les activités visant la rénovation des organisations responsables de la production des informations géographiques fondamentales dans les États membres
- Consolider la décentralisation en tant que modèle opérationnel et fonctionnel de l'IPGH
- Améliorer et harmoniser davantage les relations de l'Institut avec les organisations internationales similaires
- Consolider le Réseau des spécialistes panaméricains (RPP) afin d'intégrer efficacement la communauté des spécialistes de l'histoire et de la géographie, en particulier les nouvelles générations de scientifiques des États membres.

Programme d'assistance financière et de coopération technique en 2006

La Dix-huitième Assemblée de l'IPGH a approuvé, dans le cadre du budget de son Fonds ordinaire pour 2006, un Programme d'assistance financière en faveur de 27 projets, pour un montant total de \$163.580, ce qui équivaut à 30% du Fonds ordinaire. Le Programme a été mis en œuvre avec beaucoup de succès, puisqu'il a été exécuté à 98%.

En ce qui concerne la Commission de *cartographie*, il convient de souligner plus particulièrement le succès remporté avec les projets suivants: Carte globale des Amériques, Appui au développement du réseau géodésique d'Haïti, Cartographie tactile pour les aveugles et les sourds d'Amérique latine et Extension du réseau géodésique SIRGAS à l'Amérique centrale.

En ce qui concerne la Commission de *géographie*, il convient de souligner plus particulièrement les progrès accomplis dans l'aménagement du territoire, à partir de l'étude des tendances actuelles de la géographie, la détermination des principes directeurs en matière de gestion environnementales et technologique du territoire et les études associées à la connaissance des couloirs biologiques en Amérique latine, y compris les recommandations de politique visant à déterminer les possibilités de protection et d'utilisation du territoire avoisinant. Elle a également continué d'appuyer les activités du Secrétariat général de l'OEA dans la Zone jouxtant la frontière entre le Belize et le Guatemala.

Pour ce qui est des activités de la Commission de *géophysique*, et en particulier celles concernant les catastrophes naturelles, on retiendra en particulier les résultats en matière de sismologie et de vulcanologie à partir des projets relatifs à la modélisation physique et à la simulation des éruptions du volcan Lascar (au Chili), les implications pour la géodynamique externe et l'atténuation des risques sismiques, à partir des études sur la dynamique et la déformation des failles actives, domaine dans lequel les études comparatives d'événements éruptifs récents sont également importants pour mieux comprendre et surveiller les processus dynamiques, à partir des volcans Popocatépetl (Mexique) et Lascar (Chili), ainsi que l'élaboration de la carte des risques et des scénarios éruptifs du volcan San Salvador. Dans le domaine de la géophysique environnementale, il convient de souligner les contributions aux études géophysiques et archéologiques, comme dans le cas des ensembles d'habitations préhispaniques de Cotzumalguapa, au Guatemala.

La Commission d'*histoire*, quant à elle, a fait des contributions au développement de nouvelles considérations pour l'étude de l'histoire ancienne américaine et aux travaux sur la culture autochtone andine. Il convient de mettre l'accent, en particulier, sur les activités en historiographie ciblées sur la construction de visions du temps et de l'espace continentaux ainsi que sur les études de l'histoire économique et sociale, concentrées sur les aspects et les tendances actuelles des migrations latino-américaines et leur projection au XXI^{ème} siècle.

Les activités de formation des ressources humaines ont connu une forte progression en 2006, qui s'est traduite par la réalisation de multiples activités internationales de coopération et de perfectionnement des capacités techniques, auxquelles ont participé quelque 207 délégués originaires des différents États membres. On retiendra en particulier les activités suivantes :

- Cinquième cours de traitement numérique des images par satellite - AECE-IPGH (Bolivie)
- Dix-huitième cours sur les noms géographiques (Chili)
- Troisième cours sur les infrastructures de données spatiales - IGAC-IPGH (Colombie)
- Atelier international sur le SIRGAS WG 1 (Brésil)
- Trente-quatrième cours international de géographie appliquée «La mondialisation et son impact au niveau local» - CEPEIGE-OEA-IPGH (Équateur).

Bien que les limitations financières de l'IPGH soient un facteur déterminant pour le Programme d'assistance technique, avec les ressources dont il dispose, il lui est possible d'obtenir, à chaque convocation annuelle, une plus grande efficacité. Ainsi, par exemple, la question des «catastrophes naturelles» peut être abordée différemment dans le cadre des activités multidisciplinaires ou bien l'initiative du projet historique: *Amérique: contact et indépendance* pourrait mieux intégrer et mieux harmoniser les contributions des spécialistes de la région, tout au long d'une année, et ces deux projets pourraient déboucher sur des ouvrages qui coïncideraient avec la commémoration du 80^{ème} anniversaire de l'IPGH en 2008 et du 60^{ème} anniversaire de l'OEA.

Par ailleurs, l'IPGH a avancé sa convocation pour 2007. Il a approuvé une assistance financière en faveur de 31 projets, présentés par 9 sections nationales, qui bénéficieront à la plupart des États membres de l'IPGH. L'Institut dispose à cet effet d'un budget de EU\$180 760, destiné à appuyer les initiatives panaméricaines dans les domaines suivantes: (1) infrastructure de données spéciales; (2) aménagement du territoire; (3) nouvelle histoire mondiale appliquée à l'Amérique et (4) interventions en cas d'urgence provoquée par une catastrophe naturelle.

Programme de publications ponctuelles et périodiques en 2006

Le travail de diffusion est l'un des buts principaux de l'IPGH. Dans ce contexte, le Secrétariat général a décidé, avec succès, d'avancer la production de ses publications et de réduire le retard accumulé les années précédentes en tirant profit pour cela des nouveaux outils technologiques. Il a imprimé 12 publications périodiques qui correspondent aux revues institutionnelles *Revista cartográfica*, *Revista Geofísica*, *Revista de Antropología*, *Revista de Arqueología Americana*, *Revista de Historia* et *Revista geográfica*. Grâce aux échanges réalisés avec l'École nationale d'anthropologie et d'histoire (ENAH) du Mexique, le nombre d'ouvrages qui composent le Fonds bibliographique «José Toribio Medina» de l'IPGH, administré par l'ENAH, a augmenté. Il s'est également enrichi de titres spécialisés qui correspondent à des publications périodiques et ponctuelles provenant de différentes parties du monde et il comporte désormais quelque 226.289 titres.

À l'occasion du Trente-neuvième Conseil directeur, l'IPGH a publié les œuvres ayant remporté les prix «Ricardo Caillet Bois», édition 2001-2005 et Pensée de l'Amérique «Leopoldo Zea», édition 2003-2004, qui sont, respectivement «*De colonial a nacional: la carrera eclesiástica del clero secular chileno 1650-1810*» de Lucrecia Raquel Enríquez Agrazar (Chili) et «*Las nuevas referencias del pensamiento crítico en América Latina. Ética y ampliación de la sociedad civil*», de Yamandú Acosta (Uruguay).

Réunions et questions statutaires

En 2006, l'IPGH a tenu les réunions statutaires prévues, à savoir:

- la Soixante-cinquième Réunion du bureau, à Mexico, les 29 et 30 juin,
- la Soixante-sixième Réunion du bureau, à Viña del Mar (Chili), le 12 novembre,
- la Trente-neuvième Réunion du Conseil directeur, à Viña del Mar (Chili) du 13 au 16 novembre.

Avant ces réunions, selon le cas, le Secrétariat général avait exécuté strictement les dispositions des 43 résolutions adoptées par la Dix-huitième Assemblée générale de l'IPGH (Venezuela, 2005).

De même, par décision unanime du jury, le prix d'histoire coloniale «Silvio Zavala», édition 2004-2005, a été attribué à l'ouvrage «*Historia Naval del Reino de Chile 1520-1826*» d'Isidro Vázquez de Acuña (Chili).

En 2007, il devra mettre en application les dispositions de la Trente-neuvième Réunion du Conseil directeur (Chili, 2006) qui visent essentiellement à consolider (i) la décentralisation, en tant que modalité opérationnelle pour la mise en œuvre de la mission panaméricaine confiée à l'IPGH, par le biais de la modernisation des sections nationales et (ii) l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des projets, des actions de formation et des publications qui développent la vision de l'Institut.

Institut Interaméricain des Affaires Indigènes

Créé par la Convention internationale de Pátzcuaro en 1940, l'Institut interaméricain des affaires indigènes a pour mission fondamentale de collaborer à la coordination des politiques autochtones des États membres, et de promouvoir les travaux de recherche et la formation de personnes qui se consacrent au développement des communautés autochtones.

Activités mises en œuvre

Bibliothèque. - Elle a catalogué 51.469 publications périodiques, 51.538 articles de revues du fonds bibliographique, 6.510 articles de livres et 8.261 livres.

Archives historiques. - On a terminé le classement des documents d'archives jusqu'en 1980.

Recherches. - La recherche intitulée «Chants du peuple Wirrárika dans ses pérégrinations à Wirikuta», financée par un don de Madame Elizabeth Córdova MacArthur, a pris fin en décembre 2004. La recherche «Histoire du processus de réforme constitutionnelle mexicaine de 1992 en ce qui a trait aux peuples autochtones. Témoignage d'un des négociateurs», réalisée avec la collaboration de l'Institut d'histoire de l'Université du Michoacán (Mexique) est terminée. La collaboration avec Mme Laura Giraudó, du Centre d'études politiques et constitutionnelles du Ministère de la présidence espagnol, sur l'histoire de l'III se poursuit.

Page web. - En 2006, l'Institut a acheté un espace chez un serveur indépendant et la tendance à l'augmentation du nombre de visiteurs, déjà remarquée les années précédentes, a continué.

Service social. - Pour mener à bien les travaux relatifs à la bibliothèque et aux archives historiques, l'Institut a bénéficié, pendant la période couverte par le présent rapport, de l'aide d'un étudiant de l'École d'histoire de l'Université métropolitaine de Mexico.

Participation à des manifestations. - Grâce à l'aide financière de particuliers, le Directeur de l'III a assisté, en novembre, à l'atelier de formation destiné aux organisateurs, donné par l'*Industrial Areas Foundation*, à Chicago (Illinois).

Publications. - À la date du 31 décembre 2006, l'Institut avait publié deux numéros de la revue *América Indígena* correspondant à l'année 2005 et un numéro correspondant à 2006.

En outre, il a publié les ouvrages suivants sur disque compact:

América Indígena Vol. XXXII N° 1, 2, 3, 4 (1972), Oscar Juárez Arellano; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XXXVIII N° 1, 2, 3 et 4 (1978), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XXXIX N° 1, 2, 3 et 4 (1979), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XL N° 1, 2, 3 et 4 (1980), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XLII N° 1, 2, 3 et 4 (1982), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XLIII N° 1, 2, 3 et 4 (1983), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XLIV N° 1, 2, 3 et 4 (1984), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.

América Indígena Vol. XLV N° 1, 2, 3 et 4 (1985), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XLVI N° 1, 2, 3 et 4 (1986), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XLVII N° 1, 2, 3 et 4 (1987), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XLVIII N° 1, 2, 3 et 4 (1988), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. XLIX N° 1, 2, 3 et 4 (1989), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. L N° 1, 2, 3 et 4 (1990), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. LI N° 1, 2, 3 et 4 (1991), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. LII N° 1, 2, 3 et 4 (1992), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. LIII N° 1, 2, 3 et 4 (1993), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. LIV N° 1, 2, 3 et 4 (1994), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. LV N° 1, 2, 3 et 4 (1995), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. LVI N° 1, 2, 3 et 4 (1996), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. LVII N° 1, 2, 3 et 4 (1997), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
América Indígena Vol. LVIII N° 1, 2, 3 et 4 (1998), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Bilingüismo Nacional en el Paraguay. Joan Rubin, Oscar Juárez Arellano; Mexico, 2006.
El Uso de la Chicha y la Sociedad Kuna. Arnulfo Prestan Simon, Oscar Juárez Arellano.; Mexico 2006.
Boletín Indigenista Vol. 3 N° 1, 2, 3 et 4 (1943), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 4 N° 1, 2, 3 et 4 (1944), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 5 N° 1, 2, 3 et 4 (1945), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 6 N° 1, 2, 3 et 4 (1946), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 7 N° 1, 2, 3 et 4 (1947), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 8 N° 1, 2, 3 et 4 (1948), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 9 N° 1, 2, 3 et 4 (1949), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 10 N° 1, 2, 3 et 4 (1950), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 11 N° 1, 2, 3 et 4 (1951), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 12 N° 1, 2, 3 et 4 (1952), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 13 N° 1, 2, 3 et 4 (1953), Sergio Orrala Barajas; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 14 N° 1, 2, 3 et 4 (1954), Guillermo Espinosa Velasco; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 15 N° 1, 2, 3 et 4 (1955), Guillermo Espinosa Velasco; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 16 N° 1, 2, 3 et 4 (1956), Guillermo Espinosa Velasco; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 17 N° 1, 2, 3 et 4 (1957), Guillermo Espinosa Velasco; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 18 N° 1, 2, 3 et 4 (1958), Guillermo Espinosa Velasco; Mexico, 2006.
Boletín Indigenista Vol. 19 N° 1, 2, 3 et 4 (1959), Guillermo Espinosa Velasco; Mexico, 2006.
Commentaria I. Juan De Matienzo, Guillermo Espinosa Velasco; Mexico 2006.
Commentaria II. Juan De Matienzo, Guillermo Espinosa Velasco.; Mexico 2006.
Commentaria III. Juan De Matienzo, Guillermo Espinosa Velasco.; Mexico 2006.
Commentaria IV. Juan De Matienzo, Guillermo Espinosa Velasco.; Mexico 2006.
Cantos del Pueblo Wixárika en su Peregrinación a Wirikuta, Eusebio López Carrillo; avec la collaboration d'Ari Rajsbaum Gorodezky et de Julio Ramírez De la Cruz; édition de Lilia Cruz González et Guillermo Espinosa Velasco; Mexico 2006

Institut Interaméricain de Coopération Pour L'agriculture

Fondé en 1942, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) est l'organisme spécialisé du Système interaméricain pour le secteur agricole et les territoires ruraux. Il a pour mission de stimuler, promouvoir et appuyer les efforts accomplis par les États membres pour parvenir au développement durable de l'agriculture et à la prospérité des collectivités rurales.

En 2006, l'IICA a adopté un nouveau Plan à moyen terme pour la période 2006-2010, révisé sa programmation annuelle et ses budgets et actualisé les programmes de coopération nationaux et régionaux afin qu'ils soient en harmonie avec sa mission, laquelle consiste à fournir une assistance technique innovatrice aux États membres afin de promouvoir un développement durable en faveur des peuples des Amériques.

L'IICA a continué d'appuyer la mise en application du Plan AGRO 2003-2015, accord continental sur les objectifs et les activités stratégiques de l'agriculture et de la vie rurale des Amériques pour cette période. C'est pourquoi il a concentré ses activités sur les trois domaines de travail retenus par la Réunion ministérielle de Guayaquil, en 2005 : la promotion d'une politique d'État pour l'agriculture et la vie rurale, la mise en place d'un système d'information pour assurer le suivi et l'évaluation du Plan AGRO pendant la période 2003-2007 et la révision des stratégies régionales en vue de la mise en œuvre du Plan. L'Institut, en sa qualité de Secrétariat du processus ministériel et de sa réunion ministérielle, a accordé une attention particulière à la continuité du processus ministériel, à l'intégration régionale dans le cadre du processus ministériel et à la coordination de ce processus avec celui des Sommets des Amériques.

Dans le domaine de la coopération technique continentale, en 2006, l'IICA a centré ses activités sur six priorités stratégiques: i) le repositionnement de l'agriculture et de la vie rurale; ii) la promotion du commerce et de la compétitivité des agro-entreprises; iii) le renforcement des systèmes de protection sanitaire agricole et d'innocuité des aliments; iv) la promotion de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement; v) le renforcement des collectivités rurales fondé sur l'approche territoriale; et vi) la promotion de la technologie et de l'innovation pour la modernisation de l'agriculture et de la vie rurale.

Dans le cadre de ces priorités, les efforts institutionnels destinés à repositionner l'agriculture en menant des études sur la contribution réelle de l'agriculture à l'économie et la tenue de forums techniques et de rencontre internationales, telles que la « Journée de l'IICA à l'OEA », méritent d'être mentionnés.

Il convient également de mettre en lumière le renforcement des compétences des entrepreneurs et de la compétitivité des petits et moyens producteurs de l'Équateur, du Mexique, d'El Salvador, du Honduras, du Nicaragua, d'Haïti, du Guatemala, du Panama et de la Barbade, grâce notamment à la réalisation de séminaires, d'ateliers et d'études, à l'application de la méthodologie des plateformes d'exportation et à la publication de documents techniques destinés aux exportateurs actuels et potentiels.

Avec le soutien de l'IICA, les États membres sont parvenus à mieux défendre leurs intérêts au sein du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC et ils ont fait des MSP une priorité de leurs agendas. Dans ce domaine, l'Institut a contribué à la modernisation des services sanitaires grâce à la mise en application de l'instrument intitulé «Performance, vision et stratégie» (PVS). En plus d'améliorer les capacités des pays en matière de MSP, l'IICA a mis en application une stratégie coordonnée pour la gestion des situations d'urgence en cas de menace de transmission de maladies transfrontalières, comme l'influenza aviaire.

Le travail réalisé dans les territoires ruraux des Amériques a été centré sur les processus de renforcement institutionnel, de perfectionnement des compétences techniques et de formulation de politiques de développement rural dans une approche territoriale, principalement au Mexique, au Brésil et en Colombie. Au Costa Rica, au Honduras, au Guatemala et au Chili, l'Institut a sélectionné les territoires où sera appliquée cette approche et il a réalisé des études visant à caractériser l'agriculture familiale au Chili, au Paraguay, en Argentine et en Uruguay.

La pertinence de la technologie et de l'innovation a poussé l'IICA à participer à la mise en œuvre du projet mondial «Évaluation mondiale du rôle de la science et de la technologie dans le développement». L'Institut a encouragé, par l'intermédiaire du Secrétariat technique du FORAGRO, le dialogue continental sur la conception des politiques technologiques. Par ailleurs, il a appuyé la consolidation du FONTAGRO en tant que mécanisme de financement de la recherche régionale et, par l'intermédiaire des programmes coopératifs de recherche et de transfert des technologies agricoles (PROCI), il a continué de renforcer la coopération réciproque entre les pays des cinq régions.

L'Institut a accueilli favorablement deux nouvelles initiatives continentales : l'une concerne la bioénergie et les biocarburants; l'autre est le Programme continental de biotechnologie et de biosécurité. En ce qui concerne la première d'entre elles, le Comité exécutif a approuvé la stratégie visant à construire une plateforme de coopération horizontale en matière de bioénergie et de biocarburants. Pour ce qui est de la deuxième initiative, des progrès importants ont été accomplis dans l'identification des besoins en matière de biotechnologie, dans la formulation d'initiatives régionales, dans la coordination des réseaux et dans la définition des axes de travail conjoint avec les organismes spécialisés.

En matière d'information, les pays ont désormais davantage accès à des sources d'information pertinentes et actualisées et ils mettent en commun leurs expériences grâce au système d'information INFOAGRO (www.infoagro.net) qui comporte plusieurs modules (commerce, agro-entreprises, technologies, biotechnologie, protection sanitaire, développement rural et agro-industrie) et au Système d'information et de documentation agricole des Amériques - SIDALC - (www.sidalc.net), dont sont membres 21 pays et 141 institutions.

Dans le domaine de la coopération technique régionale, dans la Région andine, l'IICA a considéré prioritaires le renforcement des systèmes et des institutions de protection sanitaire agricole et d'innocuité des aliments (PSAIA) et de biotechnologie, ce qui l'a conduit à mettre l'accent, dans son programme d'action, sur le développement des capacités humaines et institutionnelles afin de renforcer les systèmes nationaux de PSAIA et à mettre en marche un réseau virtuel de traçabilité dans cette région. De même, il a conçu des initiatives afin de mettre

en application des mesures de prévention, de contrôle et d'éradication des maladies et des ravageurs présentant une importance économique et sociale et exécuté des actions régionales pour faire face à la menace que représentent les maladies et les ravageurs transfrontaliers, comme la grippe aviaire, la fièvre aphteuse et la mouche des fruits.

Dans la région de la Caraïbe, l'Institut a continué de jouer un rôle de chef de file dans les actions du Secrétariat de l'Alliance pour le développement durable de l'agriculture et du milieu rural (l'Alliance), de l'Association des agro-entrepreneurs de la Caraïbe (CABA) et d'autres organisations, tout en maintenant son appui à l'Initiative Jagdeo qui vise à impulser des actions afin de vaincre les obstacles qui s'opposent au développement et à la diversification agricole dans la Caraïbe. Par ailleurs, à titre de préparation à l'apparition possible de la grippe aviaire, l'Institut a réalisé deux exercices de simulation en République dominicaine et en Jamaïque, avec l'appui de la FAO et de l'USDA/APHIS et il a joué un rôle important dans la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre les espèces envahissantes.

Dans la Région centrale, dans le cadre du Plan d'action pour le développement agricole et rural adopté par les présidents du Mexique et des pays d'Amérique centrale, et grâce à l'effort collectif des secteurs public et privé et d'organisations régionales et internationales, s'est tenu le Troisième Forum international des agro-entrepreneurs en fruits tropicaux. En matière de PSAIA, l'Institut a évalué le degré de préparation des pays centraméricains face à l'apparition éventuelle de la grippe aviaire, de concert avec l'Organisme international régional contre les maladies des plantes et des animaux (OIRSA) et la Fédération des aviculteurs d'Amérique centrale (FEDAVICAC). En collaboration avec ces organisations régionales, il a également appuyé l'élaboration du Plan d'innocuité dans le secteur avicole centraméricain. Enfin, dans le domaine du développement technologique agricole, par l'intermédiaire du Système d'intégration centraméricain de technologie agricole (SICTA), il a appuyé le renforcement et la coordination des instituts nationaux de recherche agricole et des systèmes de recherche et de transfert de technologie agricole.

Dans la Région Nord, l'IICA s'est principalement employé à faire connaître aux pays d'Amérique centrale, de la Caraïbe et des autres régions l'expérience acquise par le Mexique en matière de négociation et de gestion du volet agricole des traités commerciaux. Comme dans les autres régions, l'Institut a joué un rôle fondamental dans les efforts conjoints pour faire face à la menace que représente la possible apparition de la grippe aviaire. En outre, il a continué d'apporter son appui constant aux pays pour réduire ou éliminer les risques que représentent la mouche des fruits, la fièvre aphteuse et l'encéphalopathie spongiforme bovine. Par ailleurs, la signature d'un mémorandum d'accord avec l'Organisation de l'industrie de la biotechnologie (BIO) a ouvert un espace de dialogue et de coopération important dans un domaine de la plus haute importance à l'échelle mondiale.

Dans la Région Sud, l'IICA a continué d'appuyer le Conseil agricole du Sud (CAS), en faisant office de Secrétariat technique et par le biais d'activités de coopération avec les organes consultatifs du CAS, tels que le REDPA, le GINA-Sur, le PROCISUR et les secrétariats du Comité vétérinaire permanent et du Conseil de la protection phytosanitaire. Par ailleurs, l'Institut a impulsé la mise en place d'une stratégie régionale de préparation face à la menace que représente la grippe aviaire et, de concert avec le Centre panaméricain de la fièvre aphteuse, il a

collaboré au recensement des besoins en matière de formation pour diagnostiquer la maladie dans la région. L'Institut a également apporté son soutien au Forum régional des facultés d'agronomie du MERCOSUR élargi. En outre, il a continué de fournir une aide afin d'adapter les programmes d'enseignement supérieur aux exigences du secteur productif agricole, et d'offrir des services consultatifs dans les processus d'auto-évaluation des programmes d'agronomie et de médecine vétérinaire, de planification stratégique et d'élaboration de cursus dans différents pays de la région. Enfin, l'IICA a collaboré à la conception de projets d'appui au CAS et facilité la présentation de ces projets à des institutions financières internationales.

Par ailleurs, grâce à la mise en œuvre des programmes nationaux de coopération, l'Institut a apporté des contributions importantes aux pays dans les domaines d'intervention susmentionnés, en particulier dans les domaines du renforcement des capacités, de l'élaboration de projets, de la modernisation institutionnelle et du renforcement du dialogue et de l'intégration régionale et continentale.

Conscient de l'importance des activités coordonnées avec d'autres organisations, l'IICA a intensifié sa stratégie de travail conjoint avec la FAO, l'OEA, la BID, l'OPS, la CEPALC, l'Agence suisse pour le développement international (COSUDE), l'OIE, l'Organisation de l'industrie de la biotechnologie, l'Association publique des droits de propriété intellectuelle, l'*US Grain Council*, l'Université internationale de la Floride, l'Institut de recherches sur les politiques rurales (RUPRI), l'*American Agri Women* et l'Association interaméricaine des bibliothécaires et documentalistes agricoles (AIBDA), entre autres organisations.